



## **RAPPORT DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 23.12.2022**

Présents : <b>Président</b>	exc.
<b>Vice-présidente</b>	Josée Keiffer
<b>Trésorier</b>	René Krack
<b>Membres</b>	Martial Veidig, Sacha André, Adrien Deischter, Patrick Simonelli
<b>Directeur administratif</b>	Christian Schmitt
<b>Directeur technique</b>	exc.

**Secrétaire de la séance :** Christian Schmitt

Excusé(e)s : Sandra Flenghi, Maik Handschke, Tess Pulli, Thierry Wagner, Fabienne Goetzinger, Birgit Lehner, Romain Schockmel

à 18h00 la vice-présidente Mme Josée Keiffer ouvre la séance.

### **1. Adoption du rapport de la réunion du CA du 19.11.2022 et du 6.12.2022**

Les rapports sont approuvés.

### **2. Résultat du référendum concernant la nouvelle grille tarifaire du corps arbitrale**

12 clubs représentant 54 voix ont accepté les nouveaux tarifs.  
1 club représentant 5 voix a refusé les nouveaux tarifs.

La nouvelle grille tarifaire du corps arbitral est donc approuvée par les clubs.

8 clubs représentant 37 voix ont voté pour un départ le 1<sup>ier</sup> janvier 2023.  
4 Clubs représentant 17 voix ont voté pour un départ le 1<sup>ier</sup> juillet 2023.

Les nouveaux tarifs sont donc valables à partir de janvier 2023.

### **3. Factures clubs impayées du 15.11.2022**

L'administration de la FLH informe les membres du CA que 7 clubs non pas encore réglés les factures envoyées par la FLH le 15.11.2022. Le solde total s'élève à 18.260€. Un rappel est envoyé aux clubs le 28 décembre. Les clubs doivent régler leurs dettes avant le 10 janvier 2023. Il faut revoir la procédure des paiements des arbitres en AXA-League. La FLH ne peut plus prendre en charge les frais d'arbitrage pendant 4 mois si les clubs ne paient pas leurs factures. Le problème de liquidité en fin d'année ne le permet pas.

### **4. Courrier**

**HBC Schifflange :** Demande de changer le règlement concernant une interdiction de mettre de la résine sur les chaussures des joueurs. Ceci permettrait aux clubs de garantir dans les salles un net plus dans la propreté du sol. Le CA prend la décision suivante : A partir du 1.1.2023 la résine sur les chaussures des joueurs sera défendue. Le règlement sera adapté lors de la prochaine Assemblée générale. Si les arbitres remarquent qu'un joueur a de la résine sur ses chaussures, le joueur doit immédiatement quitter le terrain pour enlever la résine. Si le joueur se fait remarquer une deuxième fois, une sanction progressive doit être prononcée.



**HBC Schifflange** : Inscriptions d'une 2<sup>e</sup> équipe U13 Mixtes. Nous aurons donc deux groupes de 6 équipes au championnat.

**HC Standard** : Retirement de son équipe U21 Hommes le 03.12.2022.

**COSL** : Le COSL informe la FLH que Mme Tina Welter n'est plus membre de la sélection du sport d'élite de l'armée (SSEA).

**Red Boys/Pétange** : Les clubs informent le CA de la FLH qu'ils ont créé une entente en catégorie U17 Filles. Tous les clubs ont été informés le 8 décembre 2022.

**ALAD** : L'ALAD nous informe que lors du match HB Käerjeng – Handball Esch deux joueurs de chaque équipe ont subi un contrôle antidopage. La recherche des substances dopantes était négative.

## 5. Equipe nationale féminine campagne EHF Euro 2023 HUN/SUI/AUT

L'EHF a envoyé les documents d'enregistrement pour la qualification phase 1 de la « Women's EHF Euro 2024 » qui se déroulera du 29.11 au 15 décembre 2024. La qualification de la phase 1 aura lieu du 7 au 9 avril 2023. La forme sous laquelle la qualification sera jouée dépend du nombre d'inscriptions des pays. La date limite pour l'inscription à la compétition est le 13.1.23. Le CA prend la décision suivante : L'équipe sera inscrite aux qualifications.

Le programme de préparation et le cadre provisoire a été envoyé aux clubs et aux joueuses le 14.12.2022.

**2 matchs de préparation** sont prévus contre la Belgique le 3 et 4 mars 2023. On cherche un ou deux clubs qui peuvent organiser les rencontres. **En cas d'intérêt, veuillez contacter la FLH jusqu'au 15 janvier 2023 par courriel.**

Fixation provisoire :      3.3.23 19h00 Luxembourg - Belgique  
   4.3.23 16h00 Luxembourg - Belgique

Le prix d'entrée est fixé à 10€. La caisse et la table officielle doivent être organisées par l'organisateur (un délégué FLH sera sur place). Les frais d'arbitrage sont à charge du club organisateur. Les recettes de billetterie sont destinées à l'organisateur.

## 6. Complément à l'article 39 du Code du Handball

Au cours des dernières semaines, il y a eu deux cas où il y a eu des pauses plus longues en raison de blessures. La gravité de la blessure a empêché le joueur de quitter le terrain.

Cependant l'article 39 du Code du Handball stipule ce qui suit : La rencontre est considérée comme définitivement arrêtée après un délai d'attente de 30 (trente) minutes.

Le CA de la FLH prend la décision suivante : Si la salle est disponible plus longtemps et si les arbitres et les officiels A des 2 équipes conviennent de continuer la rencontre après une pause de plus de 30 minutes, la rencontre peut continuer après une période d'échauffement de 10 minutes. Une note que ces personnes étaient d'accord doit être inscrite dans le SBO. En aucun cas des matchs ultérieurs ne doivent être reportés de plus de 10 minutes, en prévoyant un temps d'échauffement de minimum 30 minutes.

Le CA propose aux clubs de confirmer ce changement lors de la prochaine AG et d'ajuster le texte du règlement de l'Art 39 du code de handball.

## **7. Mode championnat hommes équipes non qualifiées pour le Playoff titre ou montée et équipes réserves**

Mode championnat 2023-24 :

Playoff titre AXA League 6 équipes (déjà dans le règlement)

Playoff montée AXA League 2 équipes + meilleures 4 équipes de la Promotion (déjà dans le règlement)

Playoff titre Promotion 6 équipes : équipes seniors 1 restantes + x\* meilleures équipes réserves (\* cela dépend des inscriptions d'équipes seniors 1, si 15 alors les 3 meilleures équipes réserves joueront le Playoff Titre Promotion)

Le 1<sup>er</sup> de ce classement recevra le titre de Champion Promotion.

Les équipes réserves restantes joueront un mode Playoff classement selon le nombre restant d'équipes.

Le CA approuve la proposition. Le règlement sera adapté à la prochaine Assemblée générale.

## **8. Règlement Coupe de Luxembourg catégories jeunes et Coupe FLH**

Afin d'éviter les retards et de maintenir le plan de jeu surtout au Final4, le CA décide qu'en cas d'égalité après le temps de jeu normal dans les catégories ci-dessus, il y aura des tirs au but directs. Il n'y aura plus de prolongation de 2x5 minutes ! Le règlement de Coupe sera adapté lors de la prochaine Assemblée générale.

## **9. Résultats de l'équipe U17G au tournoi 4 nations à Lokeren (B)**

Notre équipe, malheureusement affaibli après des annulations à court terme, a disputé les 3 rencontres avec les résultats suivants :

<b>21.12 18h00 NED-LUX</b>	<b>35-13</b>
<b>22.12 20h00 BEL-LUX</b>	<b>32-21</b>
<b>23.12 16h00 LUX-LAT</b>	<b>22-33</b>

L'EHF nous a envoyé les documents d'enregistrement pour les « 2023 Men's European Open Championships » qui auront lieu du 3 au 7 juillet à Göteborg au Partille Cup. Budget à prévoir approx. 30.000€. L'EHF soutient chaque participant avec un subside de 8.000€. Une participation sera discutée au prochain conseil.

## **10. Information concernant le stage du cadre U19 en décembre**

Le 2 décembre les clubs ont reçu la sélection des joueurs du cadre U19 masculine avec le programme d'un stage de préparation du 27 au 30 décembre.

## **11. Match de préparation U17 féminine**

Le 19.12 notre équipe a gagné le match amical à Saarbrücken contre la sélection sarroise avec le résultat final de 24-17.



## 12. Bilan Journées Handballdeeg 1/2 octobre et 8/9 octobre

Les rapports ont été envoyés le 19.12. M. Sacha André contactera M. Nico Fanck pour discuter d'une deuxième édition de l'événement. Les clubs pourront également être convoqués pour discuter d'une deuxième édition.

## 13. Final4 2023

Le tirage des 1/2 Finales de la Loterie Nationale Coupe de Luxembourg Hommes et Femmes aura lieu en début janvier. Les informations concernant les possibilités de sponsoring pour les partenaires des clubs ont été envoyés par courriel aux clubs. Le dossier d'organisation du Final4 et la fiche d'inscription des responsables des clubs pour les postes divers a été envoyé aux 1/2 finalistes seniors 1 déjà qualifiés pour le Final4.

Le VPS (Video Proof System) sera utilisé au Final4 2023 lors des matchs seniors 1. Le système sera utilisé en respectant le règlement international. Les clubs recevront des informations par la REFCOM.

On cherche des clubs pour organiser les buvettes et caisses lors du Final4 :

### **Judi 30.3.2023**

14 personnes de 17h15 à 23h15 (750€)

### **Vendredi 31.3.2023**

10 personnes de 17h15 à 23h15 (550€)

### **Samedi 1.4.2023**

6 personnes de 12h45 à 19h00

14 personnes de 19h00 à 23h00 (900€)

### **Dimanche 2.4.2023**

6 personnes de 12h45 à 16h45

11 personnes de 16h45 à 20h30 (700€)

**Veillez nous faire part de vos préférences avant le 15 janvier.**

## 14. Surclassements

### **A) Surclassement selon l'article 11 du code du Handball**

G. Jentges licence 120771 HB Käerjeng (HB Pétange)

M. Huberty Licence 10603 HB Käerjeng

### **B) Surclassement selon l'article 10 du code du Handball**

RAS

Séance levée à 19h30 par la vice-présidente Mme Josée Keiffer.

**Prochaine réunion aura lieu jeudi le 14 janvier 2022 à 9h30 à la maison des sports**

***Save the date samedi 11.2.2023 ou samedi 18.2.2023***